



Grenoble, le 16 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Risque d'avalanches en Isère

La préfecture de l'Isère appelle votre attention sur le risque d'avalanches classé **risque marqué** (niveau 3) et **risque fort** (niveau 4) concernant les différents massifs du département pour la journée du samedi 17 janvier 2015.

Pour le risque marqué (niveau 3), les massifs suivants sont concernés :

- Le massif des Grandes Rousses, au-dessus de 1600 mètres
- Le massif de Belledonne, au-dessus de 1800 mètres

Pour le risque fort (niveau 4), le massif suivant est concerné :

- Le massif de l'Oisans, au-dessus de 2500 mètres.

Les dangers sont liés:

- À des départs spontanés : départs d'accumulation et coulées de neige fraîche
- À des déclenchements de la part de skieurs : plaques instables, surtout en altitude.

La préfecture de l'Isère vous invite donc à la plus grande prudence pour la pratique de la randonnée, du ski, des raquettes et toute autre activité de montagne, et déconseille fortement la pratique de ces activités en dehors des pistes balisées.

Renseignements complémentaires : www.meteofrance.com/previsions-meteo-montagne/

Contact presse :

Préfecture de l'Isère – Service communication
04-76-60-48-05 ou communication@isere.pref.gouv.fr